

■ Enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités, ...). Elle est la seule source permettant de nous comparer à nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. Leur participation, quelle que soit leur situation à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure

Un (e) enquêteur (rice) de l'Insee, muni (e) d'une carte officielle l'accréditant, prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours des mois suivants :

- mai : du 11/05/2026 au 31/05/2026
- août : du 10/08/2026 au 30/08/2026
- novembre : du 09/11/2026 au 29/11/2026

Les enquêteurs

Mmes ADAM Valérie et NOËL Astrid, M. SOZEN Yücel.

■ Liste du conseil municipal

Marc Avenard, Maire

Christophe Victor, 1^{er} adjoint
Sylviane Maharaux, 2^e adjointe
Johann Meerschaut, 3^e adjoint
Sandrine Baucher, 4^e adjointe

Conseillers municipaux

Pascale Lemarié
Jérémy Bonhomme
Mélanie Collinet
Didier Fauteur
Soizic Broscritto
Claude Spehner
Pauline Boussouf
Patrick Fontaine
Sylvanie Lebon
Gharib Boumeziane
Laura Jeanne
Marc Jaquinod

Opposition

Hüseyin Karaoglan
Mathilde Boyeldieu

Luray



Mai/juin 2026



Parole d' élu

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement l'ensemble des habitants qui ont pris part aux dernières élections municipales. Par leur participation, ils ont contribué à faire vivre notre démocratie locale et à exprimer leur attachement à la vie de notre commune.

Je tiens également à saluer et remercier l'ensemble des élus de la majorité, pour leur engagement au service de notre collectivité. À chacune et chacun, j'adresse mes vœux de plein succès dans l'exercice de ce mandat, placé sous le signe du travail, de l'écoute et de l'intérêt général (cf. liste du conseil municipal).

Le 8 mai, je vous invite à participer nombreux à la cérémonie commémorative. Ce moment de recueillement et de mémoire est essentiel pour honorer celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté et pour transmettre aux plus jeunes le sens de cet engagement.

Les travaux de la cantine scolaire touchent désormais à leur terme. Cette réalisation importante pour le confort de nos enfants et de nos équipes sera pleinement opérationnelle à la rentrée de septembre 2026, dans des conditions d'accueil modernisées et adaptées aux besoins de tous.

Par ailleurs, la commune prépare d'ores et déjà les festivités du 14 juillet, temps fort de convivialité et de partage. Vous trouverez, joint à ce bulletin, le formulaire d'inscription afin de participer à cette belle journée républicaine.

Enfin, à l'approche de la fin de l'année scolaire, j'adresse tous mes encouragements à l'ensemble des élèves pour cette dernière ligne droite, qu'elle soit consacrée aux apprentissages, aux examens ou à la préparation de projets. J'associe à ces encouragements l'ensemble des enseignants et des équipes éducatives, que je remercie sincèrement pour leur engagement quotidien, leur patience et leur investissement constant au service de la réussite de nos enfants.

Le Maire,

Marc Avenard

Vie citoyenne

■ Commémoration du 8 mai

La Commémoration de l'Armistice de la seconde guerre mondiale aura lieu le **vendredi 08 mai**, selon le programme suivant :

· Cimetière de Luray

- 11h15 : rassemblement au cimetière (se renseigner en mairie pour covoiturage),
- 11h30 : allocution et dépôt de gerbes sur les tombes des deux pilotes canadiens.

· Monument aux morts

- 11h45 : rassemblement place du 14 juillet,
- 12h00 : allocution et dépôt de gerbe,
- 12h15 : vin d'honneur offert par la municipalité à la salle municipale (rue de Dreux).

La population est invitée à participer nombreuse à cette cérémonie.

■ Ecole Jules Ferry

Les familles n'ayant pas inscrit leurs enfants pour la prochaine rentrée doivent prendre rendez-vous en mairie rapidement.

■ Coupure de courant pour travaux

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr

Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Horaires des coupures

mercredi 3 juin 2026, de 08h30 à 10h30

Lieux

- place du 14 juillet
- 1 au 7, 5b place Saint Clair
- 1 au 3, 9 au 23, 2 au 24 Grande Rue

■ Collecte de déchets végétaux

La mairie de Luray propose aux personnes âgées de plus de 75 ans, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, de collecter directement chez elles, les déchets végétaux (herbe de tonte), pour la période de juin à fin septembre.

Les inscriptions auront lieu en mairie à partir du 1^{er} juin, sur présentation d'une carte d'identité, ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

■ Entretien

Trottoirs et caniveaux

L'entretien des trottoirs, des caniveaux et des grilles placées sur ces derniers (balayage, désherbage, démoussage) incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique, par tout moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques interdits par la loi.

Saletés et déchets collectés doivent être ramassés et traités avec les déchets verts (soit par compostage à domicile, soit par dépôt en déchèterie).

Taille des haies

Les haies (hauteur limitée à 2m), ainsi que les branches et racines doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine public ou du droit de la limite de propriété.

Déjections canines

À Luray, comme partout ailleurs, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs et les espaces verts. Leur ramassage par le propriétaire du chien est obligatoire.

Agenda de mai

■ Bibliothèque

Du 5 au 29 mai, nous aurons le plaisir d'accueillir l'exposition «Comme une impression» de Nicole Allais, dans le cadre du Snap Photo, organisé par la ville de Vernouillet. L'exposition sera visible aux jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Un vernissage aura lieu le mardi 5 mai à 18h00. Un moment convivial pour rencontrer l'artiste et échanger autour de son travail.

Rappel : la bibliothèque recherche toujours des bénévoles pour aider au pré-retour des documents lors des animations (certains mercredis après-midi ou samedis matin).

Agenda de juin

■ Bibliothèque

Dans le cadre de la fête de la musique, un voyage sonore pour adulte sera proposé le **samedi 20 juin** de 14h30 à 15h30, sur réservation.

Renseignements et inscriptions auprès de la bibliothèque, au 02 37 42 65 90.

■ Atelier Art Pictural

Mireille MAURY et ses élèves exposent les tableaux effectués cette année, en l'église Saint Remi de Luray, les **samedi 27 et dimanche 28 juin** (10h00 à 1200h et 14h00 à 18h00).

Vernissage samedi 27 à 11h00.

En bref...

■ Concours

La Direction Interdépartementale de la Police Nationale de l'Eure-et-Loir vous informe des modalités du concours local de Policier Adjoint (PA) qui se déroulera à Chartres.

Ouverture des inscriptions, le 01 juin 2026, par courrier ou en ligne sur le site <https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/nous-rejoindre/inscriptions-aux-concours-et-selections/policier-adjoint-ouest-departement-de-leure-et-loir-28>

Clôture des inscriptions, le 14 août 2026 (le cachet de la poste faisant foi).

Epreuves

- écrites (tests psychotechniques + description d'une photo de la vie courante) et sportives : le **17 septembre 2026** à Chartres ;
- orale d'admission : **du 16 au 27 novembre 2026** à Chartres.